

LETTRE D'INFORMATION

1^{er} trimestre 2013

**Inscrivez
-vous en
ligne !**

Version complète
sur notre site :
news.uppl.be

Unité de PsychoPathologie Légale ASBL

92, rue Despars – 7500 Tournai
Tel. +32 (0) 69 888 333
Fax +32 (0) 69 888 334
E-mail : cendredappui@uppl.be

DIRECTION :
Julien Lagneaux

SECRETARIAT :
Pauline Infantino ; Hélène Russo
(Amandine Lagneau ; Elodie Martin)

CENTRE D'APPUI :
Luca Carruana ; Marie-Charlotte Gandolphe ;
Clément Laloy ; Marie-Hélène Plaëte

AVIS SPÉCIALISÉES :

Psychiatres : Dr Michel-Henri Martin ; Dr
Pierre Kudimbana

Psychologues : Luca Carruana ; Adèle Claix ;
Barbara Fettweis ; Marie-Charlotte
Gandolphe ; Anne Hoyoit ; Christophe Kinet ;
Clément Laloy ; Anne-Christy Lemasson ;
Donatien Macquet ; Marc Malempré ; Chloé
Martin ; Vanessa Milazzo ; Bernard Pihet ;
Marie-Hélène Plaëte ; Nathalie
Vandenbogaerde

EQUIPE DE SANTÉ SPÉCIALISÉE

Psychiatres : Dr Pierre Kudimbana
Psychologues : Luca Carruana ; Marie
Charlotte Gandolphe ; Clément Laloy ; Marie-
Hélène Plaëte
Assistant social, sexologue : Bertrand Jacques

TRIANGLE

Coordination : Véronique Sermon
Formateurs : Sandra Bastaens ; Virginie
Davidts ; Pascale Gérard ; Bertrand Jacques ;
Dimitri Laermans ; Marie-Charlotte Quairiat ;
Sarah Tannier

RECHERCHE

Dans le cadre d'un projet de recherche en collaboration avec l'Université de Lille 3, l'UPPL participera au 7^{ème} congrès du CIFAS à Québec (Congrès international francophone sur l'agression sexuelle) les 15, 16 et 17 mai 2013. Cette recherche se divise en deux projets d'étude :

1. Étude des antécédents d'adversité et des processus familiaux chez les auteurs d'infractions à caractère sexuel.
2. Antécédents d'adversité, stratégies de coping et régulation émotionnelle chez les auteurs d'infractions à caractère sexuel.

FORMATIONS



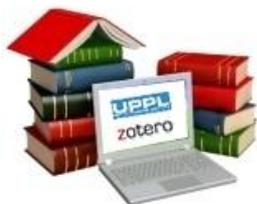
Le module de base : "La sexualité entre liberté et contrainte. Quelle responsabilité pour les professionnels ?", présentée par Nadia FLICOURT se déroulera le lundi 25 et mardi 26 mars 2013 à Namur. (Détails et inscriptions sur notre site)

Prochainement, Catherine AGHTE interviendra dans le cadre d'un module de perfectionnement. (Les détails seront communiqués prochainement sur le site de l'UPPL).

PROJET : DEMI-JOURNÉES THÉMATIQUES

Dans le but d'apporter une aide aux professionnels dans la compréhension et les pratiques liées aux AICS, l'UPPL organisera prochainement des demi-journées thématiques dans l'optique d'échanger et d'améliorer la pratique des cliniciens en se concentrant sur des domaines spécifiques. Nous communiquerons prochainement les sujets, les dates et les lieux sur notre site web. Les personnes abonnées à la Newsletter recevront également les informations par e-mail. En espérant vous y voir nombreux.

BIBLIOTHEQUE EN LIGNE



Vous pouvez dès à présent consulter notre bibliothèque en ligne via <https://www.zotero.org/uppl/items>

Il s'agit de plus de 3000 références mises à disposition des professionnels et étudiants. Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter l'onglet "Documentation" de notre site.

CONGRÈS

- **21st Européan Congress of Psychiatry.** Organisé à Nice en France du 6 au 9 avril 2013. (<http://www2.kenes.com/epa/Pages/Home.aspx>)
- **Violence Risks Conference and Training workshops.** Organisé à Edimbourg en Ecosse du 15 au 19 avril 2013. (Plus d'infos sur notre site).
- **CIFAS 2013 - 7e Congrès International Francophone sur l'Agression Sexuelle.** Organisé à Québec au Canada du 15 au 17 mai 2013. (<http://www.cifas2013.ca>)
- **2e Congrès international Santé Mentale & Justice des mineurs.** Organisé à Bruxelles en Belgique les 23 et 24 mai 2013. (www.scientific.chj-titeca.com)

→ Venez consulter sur notre site l'agenda complet des prochains événements, congrès et formations



NOUVELLES ACQUISITIONS

- **Sexe et normes.** Sous la direction de Christophe Adam, Dominique De Fraene, Philippe Mary, Carla Nagels, Sybille Smeets. Collection Galets rouges Ed. Bruylant
- **Sexualité, couple et TCC. Les difficultés conjugales (volume2).** Sous la direction de François-Xavier Poudat. Elsevier-Masson; 2011.
- **Faire face à la souffrance. Choisir la vie plutôt que la lutte avec la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement.** Benjamin Schoendorff. Editions Retz, 2009.

REVUES SCIENTIFIQUES

L'UPPL est abonnée à plusieurs revues scientifiques qui peuvent être consultées sur demande :

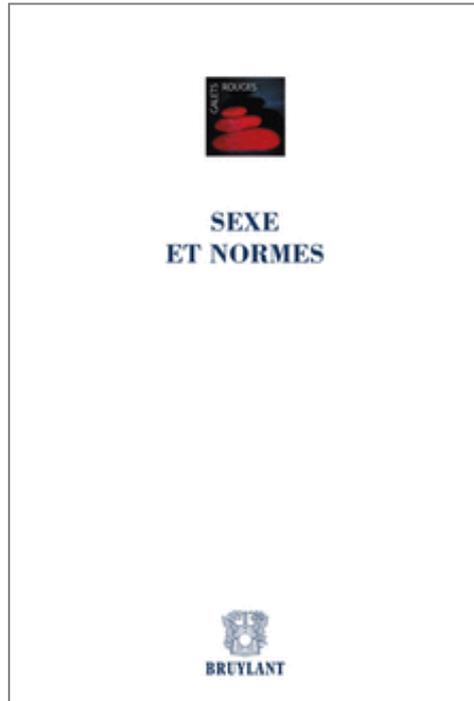
Acta Psychiatrica Belgica, revue trimestrielle,
Child Abuse & Neglect - The International Journal, revue mensuelle,
Confluences, revue trimestrielle de l'Institut Wallon pour la Santé Mentale (ASBL),
Le Divan familial. Revue de thérapie familiale psychanalytique, revue semestrielle,
European Journal of Criminology, revue trimestrielle,
International Journal of Law and Psychiatry, revue bimestrielle,
Journal du Droit des Jeunes, 10 numéros par an,
Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling, revue semestrielle,
Journal of Personality Disorders, revue bimestrielle,
Journal de thérapie comportementale et cognitive, revue trimestrielle,
L'Observatoire - Revue d'Action Sociale & médico-sociale, revue trimestrielle,
Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, revue trimestrielle,
Revue de la Fédération belge des psychologues, revue trimestrielle,
Procès verbaux Plateforme Picarde de concertation pour la santé mentale, revue mensuelle,
Universitair Forensisch Centrum (UFC), revue bimestrielle.

► Plus d'infos sur les dernières revues sur notre site

TESTOTHEQUE

Liste des tests et questionnaires sur notre site
<http://www.uppl.be/fr/testings>

• Sexe et normes



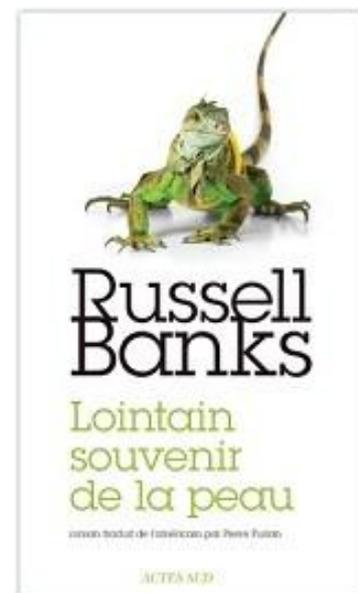
En une vingtaine d'années, la délinquance dite "sexuelle" s'est retrouvée au coeur des discours et pratiques de politique criminelle dans la plupart des pays occidentaux. Pas plus que les autres formes de délinquance, il ne s'agit d'une catégorie naturelle qui s'imposerait aux législateurs ou aux différents agents du système de justice pénale. Au contraire, c'est bien d'une construction sociale dont il s'agit et c'est à cette construction que s'intéressent les contributions du présent ouvrage : comment le système de justice pénale traite du sexe et des sexualités comme objets ? Dans quelle mesure, par quels biais et avec quels effets, cette "explosion discursive" structure les mouvements de criminalisation dans nos sociétés modernes ? Cet ouvrage ambitionne donc d'examiner sous un angle critique les modes de fabrication des différents registres normatifs ou de régulation et, pour ce faire, de couvrir les discours et pratiques multiples et volubiles partant de l'élaboration des normes jusqu'aux modalités concrètes du traitement des personnes reconnues comme déviantes. Le présent ouvrage reprend les actes du colloque organisé par l'Ecole des sciences criminologiques Léon Cornil de l'Université libre de Bruxelles à l'occasion de son 75e anniversaire. Ce colloque s'inscrivait aussi dans le cadre du projet interfacultaire "Normes, Genre et Sexualités" organisé pour le 175e anniversaire de l'Université libre de Bruxelles.

"Sexe et normes" - Sous la direction de Christophe Adam, Dominique De Fraene, Philippe Mary, Carla Nagels, Sybille Smeets

• Lointain souvenir de la peau

Que faire de nos délinquants sexuels ? La question a revêtu, cet été, une actualité particulière avec la polémique sur la remise en liberté de Michelle Martin, ex-compagne et complice de Marc Dutroux, chez nos voisins belges. Que peut-on en faire, donc, quand la justice s'est prononcée, que le droit a été appliqué et les peines exécutées ? Qui sont ces personnes et que deviennent-elles quand elles quittent la lumière (des médias, de la justice, de la prison), au banc de toutes les sociétés du monde, universellement honnies, transversalement rejetées ?

C'est l'une des questions que pose l'écrivain américain Russell Banks dans son dernier roman Lointain souvenir de la peau, vertigineuse en cela qu'elle donne corps à une équation dont on peine à voir la résolution : nos règles rendent inacceptables les violences sexuelles, tout comme elles refusent la destruction des individus par l'anéantissement (lobotomie, bannissement, peine de mort), mais nous ne souhaitons pas voir ou savoir que, leur peine purgée, ces ex-criminels sont susceptibles de se retrouver dans la périphérie de nos habitations, nos voisins peut-être. Nous les voulons éloignés à jamais, magiquement volatilisés. Et nos consciences sont comme de grandes ardoises magiques : en tirant sur l'un des bords, on souhaiterait tout effacer.



Lointain souvenir de la peau nous entraîne à la suite du Kid, un tout jeune homme autour de la vingtaine, qui vient rejoindre, sous le pont du périphérique, un groupe de SDF installés sur un terrain vague, à la sortie d'une grande ville américaine. Malgré d'énormes différences d'âges et d'origines sociales, tous ont été condamnés pour un (ou des) crime sexuel, ont fini ou finissent leur temps, avec ou sans bracelet électronique (bien plus répandu aux Etats-Unis qu'en France), et partagent tous l'expérience de la solitude, de la déchéance et du rejet.

Intrigué par cet atypique adolescent, que la présence à ses côtés d'un iguane « apprivoisé » achève de marginaliser, un brillant et obèse professeur universitaire de sociologie lui propose de devenir le centre d'une étude sur les « après » de la criminalité sexuelle. Le roman suit le cheminement et le devenir de leur rencontre.

On pouvait compter sur l'acuité de l'immense Russell Banks pour mettre à jour le sort fait aux criminels sexuels dans les grandes agglomérations américaines d'aujourd'hui (comme dans certaines villes européennes - Londres, par exemple) : une fois les peines purgées, les anciens détenus deviennent persona non grata dès que leur passé est identifié, le seul recours possible est la marginalité (campements de fortune en tente ou en caravane, dans des zones périurbaines) ou la fuite (changer de ville, de région, de pays). Un peu comme les déchets nucléaires des centrales, on ne veut pas en entendre parler, et personne n'en veut près de chez soi ; la question est bien plus « comment s'en débarrasser ? » que « comment faire avec ? ».

L'écrivain ne passe pas non plus à côté d'une justice et d'une société qui rangent parfois dans le même sac la maladresse et la prédation, l'aveuglement et la perversion. De même qu'il connaît la capacité de l'esprit humain à distordre ou à s'aveugler pour s'arranger avec la réalité, il n'ignore pas les contradictions d'une culture hédoniste qui met le corps sexualisé au centre de tout, et, en même temps, isole chacun dans ses pulsions et ses fantasmes. Il sait enfin le rôle de l'argent dans certaines formes de sexualité (pornographie, prostitution, pédo-criminalité, cybersexualité...) et les interactions que cette fonction entraîne (frustration, pouvoir, gestion). C'est donc confiant dans ces capacités que le lecteur va cheminer dans les pages d'un roman foisonnant, comme dans les arcanes d'une réflexion en train de se construire : celle de son personnage, le Kid, dont nous partageons les interrogations (Criminel sexuel un jour, l'est-on pour toujours ? La sexualité peut-elle être plus forte que soi, à son corps défendant ?) mais aussi la nôtre, que cette lecture aura profondément, et salutairement, perturbée.

Lointain souvenir de la peau sera sans doute l'un des grands romans de 2012, l'est déjà par son ampleur, et par ses thèmes, inconfortables et prégnants. Il l'est aussi pour son auteur, un écrivain majeur au sommet de son art du récit, et par son écriture allègre, élégante et précise. A laquelle la magnifique traduction de Pierre Furlan rend un hommage pertinent et discret. (Thierry Robillard pour Sida Info Service)

"Lointain souvenir de la Peau" - Russell Banks - Editions Actes Sud

• Tigre, Tigre ! - de Margaux Fragoso

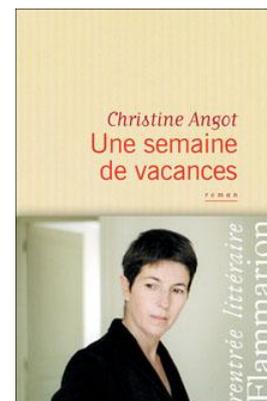


Elle s'appelle Margaux et a 7 ans. Un printemps, à la piscine de son quartier elle rencontre Peter, 51 ans. Après avoir défrayé la chronique aux États-Unis, « Tigre, tigre ! » paraît en France. Un témoignage brûlant sur la pédophilie.

Par une belle journée d'été, Margaux Fragoso rencontre Peter Curran à la piscine de son quartier, et ils commencent à jouer. Elle a sept ans ; il en a cinquante et un. Quand Peter l'invite chez lui avec sa mère, la petite fille découvre un paradis pour enfant composé d'animaux exotiques et de jeux. Peter endosse alors progressivement, insidieusement, le rôle d'ami, puis de père, et d'amant. Charmeur et manipulateur, Peter s'insinue dans tous les aspects de la vie de Margaux, et transforme l'enfant affectueuse et vive en une adolescente torturée. Lyrique, profond et d'une limpidité hypnotique, Tigre, tigre ! dépeint d'une manière saisissante les forces opposées de l'emprise et de la mémoire, de l'aveu et du déni, et questionne nos capacités de guérison. Un récit extraordinaire qui dévoile de l'intérieur la pensée d'une jeune fille au bord de la chute libre.

• Une semaine de vacances – de Christine Angot

Abordées seulement par moments dans *L'Inceste*, les "scènes" de sexe avec le père remplissent ici tout le livre, le débordent, nous débordent, jusqu'à l'encombrement ou l'écœurement. Tentative d'épuisement d'un sujet ? Performance d'écriture ? Épreuve de lecture ? Un exercice littéraire dérangeant ! Présenté comme « Le roman de la rentrée » ou à l'inverse comme « Le navet version cul » de cette rentrée, ce livre sans nul doute dérange, mais aussi apporte aussi des éléments de compréhension sur la nature du lien entre le père et sa fille.



PROJET DE RECHERCHE UPPL – Université de Lille 3

Dans le cadre d'un projet de recherche en collaboration avec l'université de Lille 3, l'UPPL participera au 7ème congrès CIFAS les 15, 16 et 17 mai 2013. Cette recherche, subdivisée en deux études distinctes mais complémentaires s'articule comme suit :

1. Etude des antécédents d'adversité et des processus familiaux chez les auteurs d'infractions à caractère sexuel

La littérature internationale relative aux antécédents d'abus subi dans l'enfance par les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) rapporte des taux très variables (Craisati et al., 2002 ; Romano & De Luca, 1996 ; Seto, 2008 ; Ward et al., 2006). Cette variation des taux d'antécédents rapportés est très dépendante de la méthodologie employée : quand cette notion d'adversité est abordée avec l'AICS, la définition donnée à l'adversité, la méthode de récolte de cette information, etc. La présente recherche aura donc pour premier objectif d'évaluer les antécédents d'adversité chez 30 AICS suivis en traitement au sein de l'Unité de PsychoPathologie Légale de Tournai (Belgique). Ces antécédents seront évalués à l'aide de la CECA (Childhood Experience of Care and Abuse ; Bifulco et al., 1994). Cet outil permet d'aborder, au cours d'un entretien semi structuré, les différents niveaux d'adversité vécus jusqu'à l'âge de 17 ans en fonction des différents milieux de vie de l'AICS. Ensuite, les dynamiques familiales de ces AICS seront mesurées à l'aide de deux auto questionnaires : (a) la FACE III (Family Adaptability and Cohesion Scales ; Olson et al., 1985) ; et la FRI (Family Relationship Index ; Moos & Moos, 2002). Peu d'études se sont intéressées au fonctionnement familial des AICS. Parmi celles-ci, le principal résultat mis en avant est un dysfonctionnement familial vécu dans l'enfance, ce dysfonctionnement variant selon le type d'AICS. Pour conclure cette recherche, nous tenterons d'établir s'il existe des liens entre antécédents d'adversité et type de fonctionnement familial chez les AICS, et si ces paramètres sont eux-mêmes liés (voire prédicteurs) d'un type d'agression sexuelle (sur victime mineure extrafamiliale, intrafamiliale, sur victime majeure ou sur victime majeure et mineure).

2. Antécédents d'adversité, stratégies de coping et régulation émotionnelle chez les auteurs d'infractions à caractère sexuel

Au sein de la littérature, il a été mis en évidence que l'utilisation de stratégies de coping inefficaces et des difficultés de régulation émotionnelle pouvaient contribuer au passage à l'acte chez les auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS) (Marshall et al. 1999 ; Howells et al. 2004) De manière générale, l'environnement familial module les capacités de régulation émotionnelles de l'individu et son aptitude à faire face aux situations stressantes. Or chez les AICS, certaines études démontrent la présence d'un environnement parental hostile caractérisé par de la négligence et des comportements abusifs (sexuels ou non) durant l'enfance (Stinson et al., 2008 ; Pham et al., 2008 ; Ward et al., 2006). L'objectif de cette étude est de mettre en lien la prévalence d'antécédents d'adversité dans l'enfance, l'utilisation de stratégies de coping et les capacités de régulation émotionnelle auprès de cette population. Pour se faire, 30 AICS seront évalués au sein de l'Unité de Psychopathologie Légale de Tournai (Belgique). Nous mesurerons (1) la capacité de régulation émotionnelle avec la version française de la Difficulties in Emotion Regulation Scale (DERS-18) (Leroy et al. in press) qui évalue les difficultés de régulation émotionnelle au travers de 6 dimensions.

(2) Les stratégies de coping avec la version française de la Brief COPE (facteur trait) (Muller et Spitz, 2003), qui évalue 14 dimensions du coping.

(3) La relation parent-enfant avec la CECA (Childhood Experience of Care and Abuse) (Bifulco et al., 1994) qui permet de mesurer les pertes et expériences précoces d'adversité vécus jusqu'à l'âge de 17 ans. Ces différentes variables seront analysées en fonction du type d'AICS (ayant des victimes mineures extrafamiliales, mineures intrafamiliales, adultes, ou adultes et mineures). Enfin, nous évaluerons le possible lien, voire l'effet prédictif, entre les antécédents d'adversité et les aptitudes émotionnelles (l'utilisation des stratégies de coping et la capacité de régulation émotionnelle) chez les AICS. L'ensemble des résultats obtenus dans la présente étude seront discutés à la lueur de la littérature internationale ainsi que dans une perspective clinique.

Qu'est ce que le VAGINA DENTATA ?

Lors d'une étude de cas à Liège, en novembre 2012, il a été question de la peur du vagin. Ceci a amené les participants à une discussion et une réflexion sur le mythe du vagin denté. Qu'est-ce que le vagin denté, en latin : vagina dentata ?

Un symbole

C'est un symbole classique illustrant la peur inconsciente des hommes qu'une femme ait le pouvoir de trancher leur pénis.

Un mythe

Ce mythe se retrouve dans presque toutes les cultures anciennes ou plus récentes et quelle que soit la religion dominante. Il s'ancre sur la menace latente liée au rapport sexuel où l'homme, s'il effectue une pénétration victorieuse conclut invariablement de façon moins triomphante. Il est souvent véhiculé pour décourager les hommes de commettre un viol, et pour mettre en évidence le risque des rapports sexuels avec des personnes inconnues et potentiellement porteuses de maladies.

Une origine médicale

Mais ce mythe pourrait reposer sur une origine médicale. En effet, il existe des kystes dermoïdes, issus des cellules embryonnaires contenues dans les couches les plus profondes de l'épiderme. A de très rares occasions, ces cellules sont susceptibles de se transformer en matière osseuse, capillaire ou dentaire ; et ce, dans n'importe quelle zone du revêtement épidermique, y compris celui du vagin. C'est si peu fréquent qu'il est probable qu'il n'y ait jamais eu de vagin denté à proprement parler.

Des histoires de succubes et de dentistes vaginaux...

Certaines histoires de succubes (démons qui prennent la forme de femmes pour séduire les hommes) racontent que des hommes ont eu le sexe tranché et avalé par des femmes à qui ils faisaient l'amour. Une histoire évoque la fille d'un démon qui avait la vulve hérissée de dents. Lorsqu'elle apercevait un homme, elle se transformait en jolie jeune fille. Elle le séduisait et lui coupait son pénis qu'elle mangeait alors. Elle donnait à dévorer à des tigres le reste de son corps.

Il existe un grand nombre d'autres histoires liés au vagin denté. Par exemple celle de ce héros qui joue le rôle de dentiste vaginal avec ficelles, tenailles, pierres et barres de fer.

Les *Mythologies* de Claude Lévi-Strauss reprennent plusieurs mythes du vagin denté dans différentes ethnies.

En Afrique du Sud

En 2005, une chercheuse sud-africaine a mis au point un préservatif féminin pourvu de piques microscopiques qui, en cas de pénétration sexuelle, rentrent dans le pénis, et

causent des douleurs extrêmes à l'homme qui doit subir une opération chirurgicale pour s'en débarrasser.

Un film

En 2007, est sorti un film d'horreur appelé « Theet » qui raconte l'histoire d'une jeune fille de 17 ans qui découvre que son vagin est pourvu de dents. Elle se sert de cette anomalie anatomique pour punir les hommes qui lui manqueront de respect.

En littérature

En littérature, le « Prince des Poètes », Paul Verlaine, dont on sait la relation homosexuelle passionnelle avec Arthur Rimbaud, évoque le « sexe mangeur ».

Dans un autre registre, le philosophe Jean-Paul Sartre, qui a souffert de problèmes d'érection, parle d'une « bouche vorace pour avaler le pénis ».

Clinique

Dans certains cas cliniques, les dents qui pourraient apparaître dans un sexe de femme ont paradoxalement une fonction rassurante. Elles éviteraient, par leur barrière, à l'homme de s'engloutir entièrement en lui. Elles structureraient ce qu'il vit comme un informe redoutable, permettant une meilleure analogie entre le haut et le bas. Elles transformeraient le sexe en un organe de parole, de communication. Il cesserait d'être le lieu d'une jouissance où le sujet redoute de s'annihiler.

Psychanalyse et angoisse de castration

Le vagin denté est aussi de concept psychanalytique pour imaginer l'angoisse de castration.

Dans l'angoisse de castration, le petit garçon a peur de perdre son zizi et renonce pour cela à l'objet maternel. Si ces angoisses apparaissent chez l'adulte et continuent d'influencer de manière problématique les différents pans de la vie de l'individu, on parle de complexe de castration. Il s'agit d'une angoisse d'être dévirilisé par punition. On observe un blocage de l'affirmation de soi, un blocage de l'émancipation lié à un sentiment fantasmatique de culpabilité.

Jean Bergeret et l'hystéro-phobie

En 1974, dans *Le normal et le pathologique*, Jean Bergeret définit l'hystéro-phobie, classée en tant que cas particulier de la structure hystérique. L'hystéro-phobie est selon lui caractérisée par des mouvements pulsionnels ambivalents et incohérents, affectueux et agressifs. L'étiologie de ce trouble se situe dans les comportements des parents qui excitent et interdisent le sexuel, ce qui induit une ambivalence des identifications. En 1996, dans *La pathologie narcissique*, Jean Bergeret explicite : tout se passe comme si ces patients n'avaient pas la possibilité de continuer à gérer intérieurement une éventuelle excitation sexuelle ou un éventuel excès pulsionnel violent.

Deux sondages

Selon un sondage établi par l'Organisation des Nations Unies entre 1998 et 2000, l'Afrique du Sud a le plus fort taux mondial de viols par habitant. Ce sondage estime qu'une femme née dans ce pays a plus de chance d'être violée que d'apprendre à lire.

Plus de 25 % des hommes sud-africains interrogés en 2009 par le Conseil de recherche médicale d'Afrique du Sud admettent avoir déjà violé quelqu'un. Et parmi eux, presque la moitié dit avoir été violé par plus d'une personne. On estime que 500 000 viols sont commis chaque année en Afrique du Sud.

Viols de bébé

L'Afrique du Sud a un des plus grand nombre de viols d'enfants et de bébés du monde. Depuis 2001, nombre de viols sur des nourrissons ou de jeunes enfants ont fait pressante la nécessité de résoudre le problème socialement et juridiquement.

Plus de 67 000 cas de viols et d'agressions sexuelles contre des enfants ont été signalés en 2000 en Afrique du Sud, contre 37 500 en 1998. Les groupes de protection de l'enfance estiment que le nombre d'incidents non-signalés pourraient être dix fois plus élevé. La plus forte augmentation des agressions a eu lieu envers les enfants de moins de sept ans.

Un mythe pour guérir du sida

Le facteur le plus significatif pour expliquer ce fait sociologique est le mythe largement répandu dans le pays qu'avoir des rapports sexuels avec une vierge guérit du sida. Ce mythe existerait aussi au Zimbabwe, en Zambie et au Nigeria où on compterait également des taux élevés d'abus sexuels sur des jeunes enfants. L'Afrique du Sud a le plus grand nombre de citoyens séropositifs du monde. Selon les chiffres officiels, un Sud-Africain sur huit est infecté par le virus.

« Viol correctif »

Depuis 1996, l'Afrique du Sud proscrit théoriquement toute discrimination sur base de l'orientation sexuelle. Dans les faits, les lesbiennes font face à un environnement social particulièrement hostile. Dans la communauté noire, le « viol correctif » prétend pouvoir convertir à l'hétérosexualité. L'actuel gouvernement est accusé de fermer les yeux sur cette pratique, de peur de ne pas avoir l'air assez « viril ».

Selon l'ONG « ActionAid », la situation a encore empiré depuis 2009. Le viol correctif est devenu le crime le plus répandu contre les lesbiennes. L'ONG Luleki Sizwe estime que dans la seule ville du Cap, dix homosexuelles, ou jugées telles, se font violer chaque semaine. Fin 2010, la présidente de cette ONG a lancé une pétition demandant à ce que le « viol correctif » soit qualifié de « crime haineux » et puni de 25 ans de prison. En quelques semaines, la lettre ouverte au ministre de la Justice sud-africain a été signée par plus de 135 000 internautes autour du monde, ce qui a attiré l'attention des médias nationaux et internationaux.

Actualité

Le 2 février 2013, la mort à Bredasdorp, situé à 130 km du cap, d'Anene BOOYSEN, dix-sept ans, précédée d'un viol collectif, a relancé le débat. Lors du procès, des centaines de manifestants se sont rassemblés devant le palais de justice pour réclamer une peine exemplaire. Il y avait parmi eux des membres d'associations de défense des droits des femmes mais aussi des membres de l'Alliance démocratique, le parti d'opposition.

La commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a appelé à ce que le problème des viols "soit traité d'une façon beaucoup plus ferme" en Afrique du Sud. Après la mort de la jeune fille, le président Jacob Zuma a condamné un crime "choquant, cruel et inhumain". La ministre des Femmes, Lulu Xingwana, a, quant à elle, assisté à l'ouverture du procès des suspects, serrant dans ses bras les proches d'Anene Booyesen.

L'affaire Oscar Pistorius pousse pour l'heure l'Afrique du Sud à s'interroger plus largement sur son rapport à la violence envers les femmes.



Le viol qui secoue tout le pays

AFRIQUE DU SUD La sauvagerie du meurtre d'Anene choque un pays habitué aux viols

JOHANNESBURG
DE NOTRE CORRESPONDANTE

Un cercueil blanc pour une vie saccagée à 17 ans. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à l'enterrement, samedi, d'Anene Booysen à Bredasdorp, à 160 km au sud-est du Cap. Le viol collectif de cette adolescente, le 2 février, a provoqué une vague d'indignation nationale, qui évoque l'émotion provoquée par le viol collectif et le meurtre d'une étudiante en Inde, en décembre.

En Afrique du Sud, où le taux de viol par habitant serait le plus élevé au monde, les « tournantes » ne font la une des journaux que dans des cas extrêmes, comme le viol collectif d'un bébé par six hommes en 2001, et celui d'une handicapée mentale, dont le calvaire a été filmé par 7 jeunes, en avril dernier.

Cette fois, c'est l'extrême sauvagerie des supplices subis par la jeune fille métisse qui a choqué les Sud-Africains. Un garde de sécurité a retrouvé Anene, prostrée sur un chantier de construction, les doigts et les jambes cassés, la gorge tranchée par un couteau, le ventre ouvert, les intestins sortis. Seize heures après le viol, elle est morte à l'hôpital. Trois jeunes de 21 à 23 ans ont été arrêtés, dont Jonathan Davids, un ex-petit ami d'Anene, qu'elle a identifié avant son décès.

« La violence contre les fem-



Anene avait 17 ans. Les victimes de viols en Afrique du Sud sont souvent encore plus jeunes. Les agressions sexuelles étaient jusqu'ici banalisées. ©AP.

mes est une malédiction dans notre société », a déploré le maire du Cap, Dan Plato, lors des funérailles. L'an dernier, 64.000 viols ont été rapportés à la police. Mais on estime que leur nombre réel est dix fois plus élevé. Selon un sondage réalisé en 2009 par le Conseil de la recherche médicale, un quart des hommes ont forcé une femme à avoir des rapports sexuels. C'était souvent leur partenaire, une fille de la famille ou du quartier : dans 90 % des viols, l'agresseur connaît sa victime. Souvent, celle-ci est en position vulnérable. Comme Anene : fille d'un ouvrier agricole, élevée par une mère d'adoption très pauvre, elle avait dû

abandonner l'école en cinquième pour faire des petits boulots.

« Ne demandez pas pourquoi les meurtriers ont été aussi brutaux. C'est l'effet du tik, pense Emily Plaatjies, membre d'un comité d'habitants de Bredasdorp, qui épaula la police. Je vois même des enfants de 8 ou 9 ans en fumer ». L'Afrique du Sud est le plus grand consommateur au monde de cette drogue (méthamphétamine), qui peut rendre psychotique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le tik était administré à des pilotes de chasse allemands, pour les rendre plus agressifs. Fabriqué dans des labos clandestins, avec des ingrédients bon marché et en vente li-

bre, il fait des ravages parmi les jeunes des townships du Cap.

D'autres raisons expliquent l'épidémie de viols. Sous l'apartheid, les hommes ont été séparés de leur famille. Encore aujourd'hui, les pères sont souvent absents ou défaillants. Les garçons grandissent sans modèles masculins positifs : « La violence, l'agression et la colère définissent notre identité », déplore Mbuyiselo Botha, porte-parole de l'association « Sonke gender justice ». Selon le sondage de 2009, 62 % des garçons de 11 ans pensent que des rapports sexuels forcés ne sont pas un acte de violence...

« Des causes multiples »

Pour Lisa Vetten, directrice d'un centre de recherches sur les femmes, « les causes du viol en Afrique du Sud sont multiples : passé violent, culture machiste, taux de chômage de plus de 50 % chez les jeunes et système judiciaire inefficace ». Seule une affaire de viol sur dix est suivie d'une condamnation. Jeudi, le président Jacob Zuma a appelé à des peines maximales contre les coupables du viol d'Anene, « choquant, cruel et inhumain ».

Le gouvernement a annoncé que la lutte contre les agressions sexuelles sera désormais une priorité. Ces dernières années, les subventions aux ONG actives dans ce domaine avaient diminué... ■ VALÉRIE HIRSCH

Cacophonie statistique autour des viols

SÉCURITÉ Leur nombre a crû de 20 %, selon les parquets. Il est stable, d'après la police

- La provenance différente des chiffres explique partiellement ces divergences.
- Les statistiques - surtout en matière de criminalité - doivent toujours être manipulées avec la plus grande prudence.
- Spécialistes et intervenants de première ligne se gardent en tout cas de conclure dans quelque sens que ce soit.

Interpellée récemment sur « une évolution dramatique » du nombre de viols enregistrés ces dernières années en Belgique, la ministre de la Justice, Annemie Turtelboom (Open VLD), a fourni des données statistiques qui confirment, en effet, qu'entre 2009 et 2011 le nombre de viols portés à la connaissance des autorités est passé de 3.360 à 4.038, soit une hausse de quelque 20 %.

Ces chiffres-là, cités ce vendredi par *De Morgen*, ne sont toutefois pas corroborés par les statistiques tenues par la

police fédérale qui, pour la même période, font état d'une stagnation des délits concernés : globalement, le nombre d'infractions contre les mœurs n'évolue pratiquement pas - 10.439 en 2009, 10.776 en 2011. Les viols sont à la hausse, c'est vrai, mais pas dans les proportions citées par la ministre Turtelboom : 2.986 en 2009, 3.097 en 2011. Pareil pour les attentats à la pudeur avec violence et/ou menaces (1.394 en 2009, 1.483 en 2011).

Certaines catégories de délits à caractère sexuel, en revanche, sont à la bais-

se : les viols collectifs, par exemple, ou encore les violences sexuelles au sein des couples.

Cette disparité entre les chiffres est partiellement imputable à leur provenance : « Les chiffres cités par M^{me} Turtelboom, explique-t-on au SPF Justice, proviennent des statistiques tenues par les parquets qui tiennent notamment compte des plaintes déposées lors des constitutions de partie civile : 80 % seulement des dossiers qui arrivent entre les mains des procureurs proviennent de la police. »

Quoi qu'il en soit, Michaël Dantinne, professeur de criminologie à l'ULg, voit dans ces divergences une occasion de rappeler la prudence avec laquelle il faut considérer les statistiques de criminalité. Singulièrement, dit-il, quand elles concernent les délits à caractère sexuel pour lequel « le taux de reportabilité » - la propension qu'aura la victime à déclarer les faits - est conditionné par une ky-

rielle de paramètres. La part des faits qui ne sont pas portés à la connaissance des autorités reste une inconnue majeure : c'est le célèbre « *dark number* » (« chiffre noir ») des statisticiens. « Il faut aussi savoir, ajoute Michaël Dantinne, que plus les statistiques sont établies tardivement dans la procédure, plus elles sont influencées par les "effets de système" - des mutations imputables,

La part des faits qui ne sont pas portés à la connaissance des autorités reste une inconnue majeure

par exemple, à la machinerie administrative -, et moins elles sont révélatrices de la réalité d'un phénomène criminel. »

On se gardera donc de conclure quoi que ce soit des chiffres avancés par les uns et les autres.

La sexologue Catherine François, présidente de « SOS Viol », témoigne de la

même prudence, alors même que le nombre de victimes qui se présentent aux permanences de l'association a crû de 24 % en un an : « Cette affluence à nos permanences, je l'interprète surtout comme le signe d'une parole davantage libérée, dans le chef des victimes, dit-elle. Je ne pense pas que les rues soient devenues plus dangereuses pour les femmes - la majorité d'entre elles connaissent d'ailleurs leur agresseur puisque 70 % des viols sont commis par un proche de la victime. Vous savez, une étude internationale plaçait récemment la Belgique à la seconde place des pays où les viols sont, proportionnellement à leur population, les plus nombreux. Juste derrière la Suède. Je crois, moi, que plus une société donne à ses membres des gages propres à les convaincre que les faits dont ils sont victimes seront considérés comme importants, plus ces victimes sont enclines à les rapporter. Et plus les statistiques augmentent. » ■

STÉPHANE DÉTAILLE

LE SOIR, 05/01/2013, p.7,

Une récurrence de 7,9%, sous la moyenne européenne

AGRESSIONS SEXUELLES Premiers résultats de l'étude du Centre de recherche en défense sociale de Tournai

Depuis quelques années, des chercheurs du Centre de recherche en défense sociale de Tournai étudient la récurrence chez les auteurs d'agressions sexuelles faisant l'objet d'un traitement. Les tout premiers résultats sont très intéressants. A tel point que cette étude, dévoilée, ce mercredi par *Sudpresse* et qui fait l'objet

de toutes les attentions à l'étranger, est désormais élargie pour lutter au maximum contre la récurrence.

Les récidivistes d'infractions à caractère sexuel sont-ils nombreux ? Leur suivi par des équipes spécialisées est-il efficace et... améliorable ? C'est sur ce dossier très sensible que travaille

le centre tournaisien. Objectif : analyser un maximum de cas et tirer les meilleures conclusions pour adapter la prise en charge et réduire sans tarder la récurrence.

C'est dans la foulée de l'affaire Dutroux que la Région wallonne a décidé de suivre les délinquants sexuels qui vivent sur son territoire. Avec l'aide des servi-

ces de la justice et d'équipes médico-sociales, ces chercheurs ont inventorié le suivi psychosocial de 231 délinquants anonymes, pour identifier de premiers chiffres. Des chiffres encourageants « *Savoir qu'il n'y a que 7,9 % de récurrences officielles, pour une moyenne européenne de 17 à 27 %, chez les délinquants*

sexuels suivis chez nous, cela me fait plaisir en tant que docteur en psychologie », note l'une des auteures de l'étude, Claire Ducro.

L'idée est d'affiner les chiffres de récurrence en fonction du profil de l'agresseur, du type d'agression, de la sanction judiciaire, du suivi réel qu'il a connu et de la gravité de la récurrence. ■

LE SOIR, 07/11/2013, p.8,

ÉTUDES DE CAS



Pour une meilleure organisation, merci de nous prévenir de votre participation aux études de cas ainsi que de votre désir de partager une situation en envoyant un e-mail à centredappui@uppl.be
Les études de cas seront généralement programmées le jeudi de 13h30 à 16h30 pour Tournai et le mardi de 9h30 à 12h30 pour Liège et Namur.

Etudes de cas LIEGE : UPPL 16 quai Marcelis - (le 1er mardi du mois)

Mardi 5 mars 2013	De 9h30 à 12H30
Mardi 2 avril 2013 (vacances de printemps)	Annulée
Mardi 7 mai 2013	De 9h30 à 12H30
Mardi 4 juin 2013	De 9h30 à 12H30

Etudes de cas NAMUR : UPPL 18 rue de la Dodane - (le 2^{ème} mardi du mois)

Mardi 12 mars 2013	De 9h30 à 12H30
Mardi 9 avril 2013 (vacances de printemps)	Annulée
Mardi 14 mai 2013	De 9h30 à 12H30
Mardi 11 juin 2013	De 9h30 à 12H30

Etudes de cas TOURNAI : UPPL 92 rue Despars - (le dernier jeudi du mois)

Jeudi 28 mars 2013	De 13H30 à 16H30
Jeudi 25 avril 2013	De 13H30 à 16H30
Jeudi 30 mai 2013	De 13H30 à 16H30
Jeudi 27 juin 2013	De 13H30 à 16H30

CONGRES

Date	Lieu	Association / Organisateur
25-26 février 2013	Singapour	CBP 2013 : 2nd Annual International Conference on Cognitive and Behavioral Psychology
6-9 avril 2013	Nice, France	21st European Congress of Psychiatry
15-19 avril 2013	Edimbourg, Ecosse	Violence Risks Conference and Training workshops
15-17 mai 2013	Québec, Canada	Septième Congrès International Francophone sur l'Agression Sexuelle
23 et 24 mai 2013	Bruxelles, Belgique	2e Congrès international - Santé Mentale & Justice des Mineurs - Complexité, conflits et changements
11-13 juin 2013	Istanbul, Turquie	International Association for Adolescent Health 10 th World Congress
27-28 juin 2013	Paris, France	ICAPBS 2013: International Conference on Applied Psychology and Behavioral Sciences
8-9 juillet 2013	Stockholm, Suède	ECP 2013: The 13th European Congress of Psychology
14-19 juillet 2013	Amsterdam, Pays Bas	XXXIII rd Congress of the International Academy of Law and Mental Health
22-25 juillet 2013	Lima, Pérou	WCBCT 2013: 7 th World congress of Behavioural and Cognitive Therapies
29 aout - 1er septembre 2013	Budapest, Hongrie	ESCOP 2013: 18 th Conference of the European Society for Cognitive Psychology

2-6 septembre 2013	Coventry, Angleterre	EAPL 2013: Conference of the European Association of Psychology and Law
30 octobre - 2 novembre 2013	Chicago, USA	32 nd Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA)

EVENEMENTS ET FORMATIONS

Date	Lieu	Association / Organisateur	Inscription / Informations pratiques
30 novembre 14 décembre 21 décembre 2012 ----- 18 janvier 2013 1 février 2013 1 mars 2013 22 mars 2013 9h30-12h30	Boulevard de Waterloo 99 Bruxelles	Ateliers d'échanges de pratiques "PAs tout seul face à mes impasses professionnelles" 8 ateliers d'échanges pour tout professionnel travaillant dans le secteur : social, logement, enfance, jeunesse, santé... Organisateur: Repères asbl et le CLPS de Bruxelles Public cible: professionnels agissant sur le territoire de Bruxelles avec des publics précarisés	CRAVS Alsace (Mulhouse):cravs67alsace@chru-rouffach.fr, n.saget@chru-rouffach.fr, tel: 03 89 78 78 38
Les jeudis de 9h à 12h, une fois par mois. Dix séances : 24.01.2013 ; 21.02.2013 ; 28.03.2013 ; 18.04.2013 ; 16.05.2013 ; 20.06.2013 ; 12.09.2013 ; 17.10.2013 ; 21.11.2013 ; 12.12.2013	CFTF rue d'Artois, 29 Liège	APPROCHE SYSTEMIQUE APPLIQUEE AUX ORGANISATIONS PSYCHO-MEDICO-SOCIALES	cout: 500€ Inscription : par téléphone au 04/253 50 05 ou au 0475/419 157
5 et 19 février 2013 & 12 et 26 mars 2013	Woluwe	"Introduction aux cliniques psychanalytiques avec les adultes" P. De Neuter Séminaire ouvert des formations aux cliniques psychanalytiques CFCP-FCPE	Plus d'infos sur notre site
15 mars 2013	World Trade Center/5 place Robert Schumann 38000 Grenoble	Journée d'étude: "cyberviolece et sexualité"	tel: 04 76 50 45 71

PRINTEMPS

23 et 24 mars 2013

- Amphi
Binet
45 rue des Saints-
75006 Paris

Marie PESENTI-
IRRMANN, Claude-

Plus d'infos sur notre site

Guy SAPRIEL,
Catherine VANIER,
Alain VANIER

20-21 juin 2013

Espace Reuilly (21
rue Hénard, 75012
Paris)

Colloque sur "les
troubles de la
personnalité,
évaluation et prise en
charge" - organisé
par psy & crimino -
crimino & psy

Valérie HERBST: 0356470349, fax: 0156470368
AFTVS, 3 bis rue de l'aigle, 92250 La Garenne
Colombe

FORMATION TRIANGLE : Calendrier des groupes

Le programme s'adresse à toute personne ayant commis des infractions à caractère sexuel bénéficiant de mesure ou peine assortie d'une condition de formation. Une connaissance minimale des faits est nécessaire.

L'auteur d'infractions à caractère sexuel peut être adressé à Triangle via un assistant de justice, un magistrat ou un avocat. Il peut également prendre contact spontanément avec notre service.

Conditions de participation :

- Les participants doivent respecter les engagements du contrat de la formation
- Une reconnaissance minimale des faits est nécessaire
- Aucune Connaissance de base n'est requise
- Aucune participation financière n'est demandée
- Un entretien d'admission est réalisé au préalable

CONTACT

Rue de la Dodane, 18

5000 Namur

Tél : +32 (0)81 22 66 38

GSM : 0472/ 31 71 11

Fax : +32 (0)81 26 00 59

E-mail : formationtriangle@uppl.be

www.uppl.be

Groupes en cours :

2 groupes à Bruxelles ; 2 groupes à Namur ; 1 groupe à Tournai ; 1 groupe à Liège.

Prochains groupes :

- Un groupe prévu à Liège le lundi soir (3 participants en attente) ;
- Un groupe prévu à Mons (4 participants en attente), les jours et heures dépendront des participants ;
- Un groupe prévu à Tournai (4 participants en attente), les jours et heures dépendront des participants.